



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CHAMPIONNATS SUISSES DES MÉTIERS MICROTECHNIQUES

SwissSkills 2025

Table des matières

1. Introduction	3
2. Organisation générale	3
2.1. Organisateur	3
2.2. Organisation par phases	3
2.3. Calendrier et lieux des manifestations	4
2.4. Structure de l'organisation	4
2.5. Rôles	4
2.6. Financement	5
2.7. Droit à l'image	5
3. Détails des phases	5
3.1. Phase 1 : Communication	5
3.2. Phase 2 : Inscription	5
3.3. Phase 3 : Sélection des candidats	6
3.4. Phase 4 : Qualifications	6
3.4.1. Horaire quotidien	7
3.4.2. Qualifiés	8
3.5. Phase 5 : Teambuilding	8
3.6. Phase 6 : Championnats suisses individuels en équipe	8
3.6.1. Arrivée et rencontre	8
3.6.2. Horaire quotidien	9
3.6.3. Champions suisses	9
4. Généralités sur les compétitions	9
4.1. Préparation avant les qualifications	9
4.2. Equipements à disposition dans la zone de compétition	10
4.3. Equipement personnel obligatoire et autorisé pour le candidat (à emporter)	11
4.4. Matériel non autorisé lors de la compétition	11
4.5. Utilisation des espaces	11
4.6. Aide et conseils	12
5. Conditions générales de participation	12
5.1. Conditions d'admission	12
5.2. Renonciation	12
5.3. Comportement	12
5.4. Tenue vestimentaire	13
5.5. Indemnisation	13
5.6. Concept de sécurité	14
5.7. Conditions d'exclusion	14

1. Introduction

La participation aux SwissSkills 2025 vise les objectifs suivants :

- Accroître la visibilité des métiers de la microtechnique au niveau suisse comme pôle de compétences et d'excellence
- Dynamiser l'image des métiers microtechniques en mettant en avant l'innovation et la création de valeur
- Offrir aux apprentis des métiers microtechniques l'opportunité de vivre une expérience unique, de se surpasser et de développer leur esprit d'équipe

Les métiers microtechniques concernés par cette compétition sont :

- Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC
- Micromécanicien.ne CFC
- Qualiticien.ne en microtechnique CFC

Le présent règlement établit les structures des qualifications ainsi que les conditions générales de participation à l'ensemble des compétitions.

Toutes les désignations employées au masculin s'appliquent également, par analogie, à tous les genres.

2. Organisation générale

2.1. Organisateur

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (ci-après CP).

En cas de question, veuillez envoyer un mail à : ssk@cpih.ch.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre l'un des responsables de la CP pour les SwissSkills 2025 aux numéros suivants :

Ludovic Gambarini +41 (0)79 539 88 05

Angélique Humbert-Droz +41 (0)32 552 30 25

2.2. Organisation par phases

La CP est l'organisateur des différentes phases de la compétition pour les métiers de Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC, Micromécanicien.ne CFC, Qualiticien.ne en microtechnique CFC. La phase de compétition se divise en six phases et s'étend sur une durée d'environ un an.

- Phase 1 : Communication et inscription
- Phase 2 : Inscription
- Phase 3 : Sélection des candidats
- Phase 4 : Qualification
- Phase 5 : Teambuilding
- Phase 6 : Compétition

2.3. Calendrier et lieux des manifestations

Inscription individuelle	1 ^{er} novembre au 15 décembre 2024	metiers-horlogerie.ch
Qualifications	1 ^{er} au 4 avril 2025	Palexpo – Genève
Teambuilding	8 et 9 mai 2025	La Rouvraie – Bevaix (NE)
SwissSkills 2025	17 au 21 septembre 2025	Bernexpo - Berne

2.4. Structure de l'organisation

La CP, par le biais de ses services « Formation professionnelle » et « Communication & Digital », est l'organe responsable de l'organisation des différentes phases de la compétition. Pour réaliser ce projet, elle s'est entourée de professionnels qui œuvrent dans les Commissions suivantes :

- Comité de pilotage : assure la supervision des décisions, veille au respect du budget et à l'application du règlement.
- Groupe de travail « épreuves » : définit les épreuves de qualifications et de compétitions ainsi que les critères d'évaluation, élabore la liste du matériel et des machines nécessaires.

Un tel projet requiert la participation de nombreuses personnes qui soutiennent les participants à cette compétition :

- Experts et chefs experts
- Employeurs et écoles professionnelles des candidats
- Enseignants et formateurs
- Parents et famille

2.5. Rôles

L'**expert**, dans une attitude bienveillante, a pour mission de :

- Orienter le participant à trouver la réponse par lui-même ;
- Réaliser les corrections des épreuves ;
- Apporter un soutien à la motivation et accompagner les participants en difficulté ;
- Répondre aux questions du public.

Le **chef expert** a pour mission de :

- Assurer la maintenance des machines en cas de panne ou de dysfonctionnement ;
- Répondre aux questions du public ;
- Veiller au respect du port des EPI ;
- Trancher en cas de désaccords durant la compétition.

Le **personnel CP** a pour mission de :

- Assurer le respect des horaires ;
- Veiller au bon déroulement des compétitions, en dehors aspects techniques ;
- Coordonner la compétition ;
- Répondre aux questions du public.

2.6. Financement

Le financement du projet est assuré d'une part par l'ensemble des entreprises conventionnées de la branche et d'autre part par des subventions du SEFRI et des sponsors.

2.7. Droit à l'image

Lors de leur inscription, les candidats acceptent de céder leur droit à l'image à la CP et à l'organisateur SwissSkills 2025, dans un but promotionnel pour la formation professionnelle.

Pendant le temps imparti pour les défis, les candidats ne seront aucunement dérangés par les médias ou par des questions des visiteurs, afin de garantir leur concentration. En dehors des épreuves, mais durant les manifestations, les candidats peuvent être sollicités par la CP pour participer à des mini-reportages, des séances photo, des tournages vidéo, etc.

3. Détails des phases

3.1. Phase 1 : Communication

L'information s'adresse aux potentiels participants à la compétition. Deux voies de communication sont privilégiées.

- La première concerne les apprentis en mode dual ; la communication est adressée aux entreprises formatrices. Le vecteur privilégié d'information est le mailing, envoyé à l'ensemble des formateurs en entreprise concernés par les métiers de Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC, Micromécanicien.ne CFC et de Qualiticien.ne en microtechnique CFC.
- La seconde cible les apprentis suivant une formation en école professionnelle à plein temps ; la communication est adressée aux enseignants de pratique et de connaissances professionnelles, par l'intermédiaire des Directions des écoles professionnelles.

Pour ces deux voies de communication, des présentations réalisées par la CP compléteront, selon la décision des Directions des écoles professionnelles, les informations transmises.

Matériel de communication envoyé aux formateurs et aux directions des écoles professionnelles :

- Imprimés, goodies, présentation, vidéo, page web.

3.2. Phase 2 : Inscription

Le formulaire d'inscription est disponible sous www.metiers-horlogerie.ch/ssk et est géré par la CP. Tous les candidats remplissant les critères peuvent s'inscrire (cf. 5.1 Conditions d'admission). Pour être prises en compte, les inscriptions adressées à la CP doivent être effectuées via le formulaire en ligne dûment complété, incluant une photo portrait de bonne qualité (qui sera utilisée lors des qualifications) ainsi que l'accord de participation de l'entreprise pour les apprentis duals et celui des parents pour les mineurs.

Par leur inscription, les candidats s'engagent à participer à toutes les phases de la compétition/du processus. Les inscriptions permettent d'accéder à la procédure de sélection.

3.3. Phase 3 : Sélection des candidats

Cette phase concerne le processus de sélection des candidats pour participer aux épreuves de qualification. L'objectif de cette sélection est d'identifier les candidats présentant les meilleures aptitudes professionnelles et personnelles pour les SwissSkills 2025. En plus des compétences professionnelles, la personnalité de chaque jeune professionnel revêt également une importance considérable.

Nombre de candidats retenus :

- Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC : 12 candidats
- Micromécanicien.ne CFC : 24 candidats
- Qualiticien.ne en microtechnique CFC : 12 candidats

En cas d'inscriptions surnuméraires, les candidats sont sélectionnés sur la base de la meilleure moyenne, arrondie au dixième, des notes suivantes :

- Connaissances professionnelles obtenues durant les 4 premiers semestres d'apprentissage
- Travail pratique prescrit (TPP)

En cas d'égalité de notes, c'est la note de TPP, arrondie au dixième, qui sera déterminante.

Une fois les candidats sélectionnés, ils reçoivent une confirmation l détaillant les étapes à venir.

Les candidats non retenus sont informés de leur position sur la liste d'attente, établie en cas de désistement d'un candidat sélectionné ou qualifié, et cette liste est réalisée sur la base des résultats scolaires.

3.4. Phase 4 : Qualifications

Les six meilleurs Dessinateurs.trices en construction microtechnique CFC, les six meilleurs Micromécaniciens.nes CFC et les six meilleurs Qualiticiens.nes en microtechnique CFC au terme des qualifications sont qualifiés pour participer aux championnats suisses individuels par équipes.

Les qualifications se déroulent sur une épreuve d'une journée (8 heures), réparties du mardi au vendredi.

Dessinateur.trice en construction microtechnique

L'épreuve de qualification porte sur la conception d'un système microtechnique et non horloger. Les normes utilisées sont celles de la VSM. Le logiciel à disposition durant la compétition est « Autodesk Inventor ». Les fichiers nécessaires pour les épreuves de qualification sont fournis au format « step ».

L'évaluation des travaux s'effectue selon les critères suivants :

- Organisation du travail et ergonomie
- Comportement et attitude
- Entretien de la place de travail et environnement
- Réalisation du dossier

Pour utiliser un autre logiciel, il est nécessaire d'envoyer une demande par mail à ssk@cpih.ch au plus tard le 1er février 2025, en précisant le logiciel concerné. Dans cette situation uniquement, le participant doit apporter son propre ordinateur, une souris, un câble HDMI ou DVI, ainsi qu'un adaptateur USB si son ordinateur n'est pas équipé d'un port USB de type A). L'installation l'ordinateur personnel doit être effectuée la veille de son passage entre 17h15 et 18h00.

En cas de non-respect de cette consigne, le participant est tenu d'installer son matériel au début de la compétition dans le temps imparti. En cas d'utilisation d'un autre logiciel, l'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnement. Il est également important de noter qu'il n'y a pas de connexion internet sur les lieux de compétition.

Tous les documents sont fournis sur une clé USB (fournie par l'organisateur) aux formats *.pdf ou *.stp et en version papier. Par conséquent, l'ordinateur portable personnel doit disposer d'un port USB disponible. Tous les livrables doivent être rendus sur la même clé USB dans le dossier « livrable » aux formats *.pdf, *.stp ou *.stl ainsi qu'au format natif du logiciel. Aucun autre support de sauvegarde n'est accepté.

Micromécanicien.ne :

L'épreuve de qualification est divisée en trois parties :

- Tournage : tours 102 Schäublin
- Fraisage : fraiseuses Fehlmann
- Assemblage

Le tournage et le fraisage sont séparés (matin/après-midi). L'ordre dans lequel ces parties se déroulent est déterminé par un tirage au sort effectué lors du briefing. L'alternance des procédés d'usinage permet une utilisation optimale et équitable des machines à disposition. La fabrication est réalisée sur des machines conventionnelles. Au terme de chaque partie, le participant remet les livrables attendus au chef expert.

L'évaluation des travaux s'effectue selon les critères suivants :

- Préparation et organisation du travail
- Comportement et attitude
- Utilisation correcte des machines et outils
- Réalisation des pièces
- Entretien de la place de travail et environnement

[Qualiticien.ne en microtechnique](http://Qualiticien.ne)

A venir.

3.4.1. Horaire quotidien

07h30	Rendez-vous à l'espace de compétitions pour le briefing
08h00 – 12h00	Début de la compétition et distribution du cahier des charges
12h00 – 12h15	Nettoyage des machines
12h15 – 13h00	Pause repas
13h00 – 17h00	Suite de la compétition
17h00	Remise des travaux

17h05 – 17h30 Nettoyage des machines et de la zone de compétition

17h45 Fin de la journée

Les pauses durant la compétition sont libres, mais elles ne sont pas compensées sur le temps imparti. Seule la pause de midi est obligatoire aux horaires prévus. Dans les plages horaires définies, le participant est responsable de la gestion de son temps.

3.4.2. Qualifiés

Le nom des 18 qualifiés est communiqué lors de la cérémonie de clôture de la manifestation, qui se déroule le vendredi 4 avril 2025, et à laquelle tous les participants doivent assister (présence obligatoire).

Chaque qualifié reçoit son ticket pour les championnats suisses individuels en équipe, sa place pour les deux journées de Teambuilding, ainsi qu'un prix spécial.

Les résultats sont publiés sur les sites internet metiers-horlogerie.ch, cpih.ch ainsi que sur les réseaux sociaux.

3.5. Phase 5 : Teambuilding

Les candidats qualifiés pour les championnats suisses individuels en équipe participent à deux jours de teambuilding, les 8 et 9 mai 2025. La composition des équipes est établie à l'avance par un tirage au sort effectué par la CP, sous réserve d'une équipe entièrement germanophone.

Ces journées visent à favoriser le développement de l'esprit d'équipe parmi les participants, leur permettre d'explorer leur potentiel et leur fournir des outils pour gérer le stress, grâce à des exercices pratiques et des mises en situation ludiques. Ils sont encadrés et coachés par une équipe de professionnels.

3.6. Phase 6 : Championnats suisses individuels en équipe

Les équipes prennent part aux championnats suisses individuels en équipe. Elles se mesurent lors d'une épreuve de 4 jours, allant du mercredi au samedi, durant 8 heures par jour. Elle débute le premier jour de la manifestation SwissSkills 2025 pour se terminer le samedi à 17h00.

Les candidats réalisent des tâches d'usinage, de conception et de mise en plan de manière collaborative afin d'atteindre les objectifs définis dans le cahier des charges. Les opérations d'usinage se réalisent sur les mêmes machines que celles utilisées lors des qualifications ; le logiciel de dessin mis à disposition est « Autodesk Inventor ». Chaque Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC est autorisé à utiliser son propre logiciel, il doit toutefois s'assurer de la compatibilité des documents et l'annoncer au plus tard fin juillet par mail à ssk@cpih.ch. Il doit également s'assurer de l'installation de son matériel la veille de la compétition. Les normes utilisées peuvent être des normes NIHS ou VSM.

Les points obtenus lors des épreuves de qualification ne sont pas pris en compte.

Les travaux sont évalués de manière individuelle selon les mêmes critères que ceux établis pour les qualifications. De plus, le travail d'équipe et la collaboration font partie des critères d'évaluation.

3.6.1. Arrivée et rencontre

La veille du début de la compétition, les participants qualifiés sont attendus en fin de journée aux SwissSkills 2025 à BernExpo pour une première rencontre avec le staff et les experts. À l'issue de cette séance, un repas en commun est organisé.

Cette séance permet de prendre connaissance de l'objet de la compétition, des lieux et des consignes de sécurité sur le stand. Les t-shirts destinés à être portés pendant la compétition sont distribués à cette occasion.

3.6.2. Horaire quotidien

Les épreuves débutent tous les jours à 8h00 et se terminent à 17h00, sous réserve d'horaires spéciaux déterminés sur place par les experts.

La présence des candidats est requise sur le stand à 7h45 chaque jour pour recevoir les informations du jour.

Le dimanche, le rendez-vous est fixé à 9h45 au stand.

Les pauses durant la compétition sont libres, mais elles ne sont pas compensées sur le temps imparti. Seule la pause de midi est obligatoire aux horaires prévus. Dans les plages horaires définies, le participant est responsable de la gestion de son temps.

3.6.3. Champions suisses

Le participant ayant obtenu le plus de points individuellement est déclaré vainqueur.

Les résultats sont communiqués lors de la cérémonie de clôture, et les meilleurs concurrents recevront le titre de champion suisse de Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC, de Micromécanicien.ne CFC et de Qualiticien.ne en microtechnique CFC.

4. Généralités sur les compétitions

4.1. Préparation avant les qualifications

Une journée de compétition nécessite une importante dépense d'énergie. Il est important de bien se préparer mentalement, physiquement et techniquement (refaire des opérations conventionnelles quelques jours avant la compétition). Il est conseillé, durant la phase de préparation, de réaliser des tâches sur une durée prolongée sans interruptions dues à des facteurs externes (téléphone, collègues, pauses, etc.).

Pour se préparer techniquement, les critères d'évaluation des épreuves portent sur les compétences opérationnelles des plans de formation suivants :

[Extrait du plan de formation du Micromécanicien.ne CFC du 01.01.2013](#)

1.1 Organiser le travail

1.2 Préparer le travail

2.1 Régler les machines conventionnelles (Fehlmann P21 et Tour Schaublin 102)

2.2 Usiner les pièces

2.3 Assembler les composants

2.4 Laver et conditionner les pièces

3.1 Contrôler la conformité technique et esthétique de la pièce

4.1 Entretien et nettoyer les machines

5.1 Assurer la sécurité au travail

5.2 Assurer la protection personnelle et la santé

5.3 Assurer la protection de l'environnement

Extrait du plan de formation du Dessinateur.trice en construction microtechnique
CFC du 04.12.2014

2.1 Mettre en plan une étude (programme utilisé en compétition : **Autodesk Inventor**)

3.1 Etudier et analyser le cahier des charges

3.2 Définir des variantes

3.3 Développer des produits

5.1 Veiller à la protection de la santé

5.3 Veiller au respect de l'environnement

Extrait du plan de formation du qualicien.ne en construction microtechnique

A venir.

4.2. Equipements à disposition dans la zone de compétition

Dessinateur.trice en construction microtechnique

- Ordinateur et périphériques
- Clé USB avec cahier des charges et autres documents utiles
- Programme : Autodesk Inventor

Micromécanicien.ne

- Tour Schaublin 102, avec outillage
- Fehlmann P21, avec outillage
- Outils, outillage et instruments de mesure

Qualicien.ne en microtechnique

- Ordinateur et périphériques
- Clé USB avec cahier des charges et autres documents utiles
- Outils, outillage et instruments de mesure

Des bouchons d'oreilles sont à disposition si nécessaire.

4.3. Equipement personnel obligatoire et autorisé pour le candidat (à emporter)

Dessinateur.trice en construction microtechnique

Matériel personnel :

- Calculatrice
- Extrait de norme SNV et/ou NIHS
- Journal de travail
- Casque audio

Micromécanicien.ne

Equipements de protection individuelle obligatoires

- Lunettes
- Chaussures de sécurité

Matériel personnel

- Calculatrice
- Extrait de norme SNV et/ou NIHS
- Journal de travail

Qualiticien.ne en microtechnique

Equipements de protection individuelle obligatoires

- Lunettes
- Chaussures de sécurité

Matériel personnel

- Calculatrice
- Extrait de norme SNV et/ou NIHS
- Journal de travail
- Casque audio

4.4. Matériel non autorisé lors de la compétition

L'utilisation du téléphone portable est interdite durant la compétition, sauf dans l'espace vestiaire.

Tous les livrables numériques doivent être remis sur la clé USB fournie, tout autre support n'est pas accepté.

4.5. Utilisation des espaces

Chaque zone de travail d'équipe et/ou individuelle est clairement délimitée et est interdite aux personnes non autorisées. Un espace destiné aux matériels communs, où divers outils et instruments de mesure sont à disposition.

La zone vestiaire permet de ranger les affaires personnelles durant la compétition et offre un endroit calme pour se ravitailler.

4.6. Aide et conseils

A la demande du participant, les experts fournissent volontiers des conseils si nécessaire ou si une tâche n'est pas claire. Toutes les indications qu'ils donnent sont protocolées. Les experts ne sont pas autorisés à communiquer des informations plus détaillées que celles figurant dans le cahier des charges.

5. Conditions générales de participation

5.1. Conditions d'admission

- Les candidats sont en 3^{ème} ou 4^{ème} année d'apprentissage de Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC, de Micromécanicien.ne CFC ou de Qualiticien.ne en microtechnique CFC en Suisse au moment de leur inscription.
- Les candidats sont employés dans une entreprise formatrice ou suivent une formation en école professionnelle technique à plein temps en Suisse.
- Les candidats répondent aux conditions cadres des SwissSkills 2025.
- Les candidats se distinguent par leur personnalité ; ils sont capables d'endurance, d'une capacité à travailler en équipe et d'adaptabilité. Ils ont pour ambition de donner le meilleur d'eux-mêmes, de tisser des liens avec d'autres professionnels et de véhiculer une image positive de leur futur métier.
- Les candidats s'engageant dans cette compétition s'assurent de l'accord de leur employeur et de leur disponibilité aux dates des différentes phases du cycle. Ils démontrent une volonté à s'engager sérieusement dans toutes les étapes.
- Le candidat mineur doit obtenir l'accord parental pour valider son inscription.
- Aucune limite d'âge n'est requise.

5.2. Renonciation

Si un candidat doit, pour des raisons majeures, renoncer à sa participation à l'un des événements, il doit en informer immédiatement la CP afin qu'il puisse être remplacé par un candidat de la liste d'attente. En aucun cas, le candidat qui s'est désisté ne peut prendre part aux événements suivants, il perd définitivement son droit de participation.

5.3. Comportement

Un comportement exemplaire est requis de tous les participants. Les participants représentent les métiers concernés et sont perçus comme des exemples par le public et les futurs apprentis. Bien qu'un esprit de compétition soit important, il doit avant tout favoriser le dépassement de soi.

Aucune nourriture ni boisson en bouteille n'est autorisée dans la zone de compétition, à l'exception de l'espace pause.

Le tri des déchets faisant désormais partie du quotidien, des poubelles pour le tri sont disponibles.

5.4. Tenue vestimentaire

Une tenue correcte est exigée ; le training n'est pas autorisé dans la zone de compétition. Des t-shirts sont fournis aux participants, ils sont à porter dans la zone de compétition et lors des cérémonies.

- Micromécanicien.ne CFC : chaussures de sécurité, pantalon.
- Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC : chaussures fermées, pantalon.
- Qualiticien.ne en microtechnique CFC : chaussures de sécurité, pantalon.

Les casquettes, bonnets et chapeaux sont interdits sur l'espace de compétition. Les règles de sécurité concernant l'utilisation des machines doivent être suivies ; les cheveux longs doivent être attachés.

5.5. Indemnisation

Pour les qualifications, les candidats dont le lieu de travail (candidats duals) ou l'école professionnelle (candidats plein temps) se situe à plus d'une heure de Genève - Palexpo bénéficient d'une prise en charge la veille des qualifications.

Les frais suivants sont couverts par la CP, selon un programme définit par ses soins :

- 1 nuitée précédant la journée de compétition et une indemnisation de CHF 25.- pour le repas du soir
- 1 petit-déjeuner et 1 repas de midi complet le jour de l'épreuve
- Les frais de déplacement (billet de train aller-retour en 2ème classe depuis l'école professionnelle/entreprise formatrice jusqu'au lieu de l'événement.).

Le teambuilding est intégralement pris en charge par la CP, ainsi que les frais de déplacement.

Pour les championnats suisses individuels en équipe, les candidats sont pris en charge la veille du premier jour de compétition jusqu'au dimanche suivant la cérémonie de clôture. Les frais suivants sont pris en charge par la CP :

- Hébergement
- Petit-déjeuner, repas de midi et repas du soir sur le site de compétition
- Frais de déplacement (billet de train aller-retour 2ème classe depuis l'école professionnelle/entreprise formatrice jusqu'au lieu de l'événement.).

Durant chaque évènement, des collations et des boissons seront à la disposition des participants.

5.6. Concept de sécurité

Sur place, des indications sont transmises et sont affichées dans la zone de compétition, indiquant les numéros d'urgence, les voies d'évacuation ainsi que le comportement à adopter en cas d'accident. En cas de panne ou de dysfonctionnement d'une machine, il est requis de contacter immédiatement le chef expert sur place.

5.7. Conditions d'exclusion

Est exclu de la compétition de manière irrévocable le candidat qui ne peut se présenter à l'une des phases du cycle de la compétition. Le premier candidat de réserve sera immédiatement informé de sa participation.

Tout comportement associé à de la tricherie, au non-respect du règlement général ou susceptible de nuire à l'image de la formation entraînera une exclusion immédiate de la compétition par décision de la CP.

Le présent règlement a été rédigé et validé par la CP. Elle se réserve le droit de le modifier à tout moment.